

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01464
Numéro SIREN : 799 357 199
Nom ou dénomination : 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006215

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/006215**
n° de gestion : **2013B01464**
n° SIREN : **799 357 199 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 14/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 M - Société par actions simplifiée
30 avenue Général Leclerc espace St Germain immeuble new Orléans 38200 Vienne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



731241

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 30 Avenue Général Leclerc 38200 VIENNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 9 3 5 7 1 9 9 0 0 0 1 4 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	N-1			
				3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 817	2 498	319	488	
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 078	3 712	3 365	4 937	
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 400		2 400	2 400	
	TOTAL (II)	BJ	BK	12 295	6 210	6 085	7 826	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS					
Marchandises		BT	BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW					
CREANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	108 809		108 809	87 483
		Autres créances (3)	BZ	CA	39 123		39 123	15 624
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	65 455		65 455	72 582	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 606		4 606	1 757	
TOTAL (III)	CJ	CK	217 992		217 992	177 447		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	230 286	6 210	224 076	185 272	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	2 400	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété *								
Immobilisations								
Stocks								
Créances								

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5.000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	75 952	75 631
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 575	23 322
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	105 028	104 452
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77	505
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	33	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 852	19 587
	Dettes fiscales et sociales	DY	62 624	60 727
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 278	
Compte régul.	EB	16 185		
TOTAL (IV)	EC	119 049	80 820	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	224 076	185 272	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	119 049	82 635	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

		Désignation de l'entreprise : SAS 2 M			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
		services*	FG	442 112	FH	350 846	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	442 112	FK	350 846		
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	7 394	6 906	
	Autres produits (1) (11)			FQ	3	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	449 509	357 754
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	20		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	191 727	157 485	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	4 090	2 762	
	Salaires et traitements*			FY	154 899	119 510	
	Charges sociales (10)			FZ	61 408	43 977	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	1 741	638
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	15	5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	413 899	324 377	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	35 610	33 377	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN	7	11	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	7	11	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	0	92	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	0	92	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	7	(81)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	35 617	33 296	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cépat Compt.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	129
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	154
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(154)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 042 9 820
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	449 516 357 764
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	425 941 334 443
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	23 575 23 322
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 394 6 906
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
Dont cotisations facultatives A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 224 076.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 442 112.13 Euros et dégageant un bénéfice de 23 575.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Suite au confinement général décidé par le gouvernement pour faire face à l'épidémie du COVID-19, les effets sur l'activité de notre entreprise sont les suivants :

- Notre site a été momentanément fermé. Une réouverture progressive est en cours ;
- Nous n'avons pas eu d'impact à ce jour sur l'encaissement de nos créances.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 817		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 078		
TOTAL	7 078		
Prêts, autres immobilisations financières	2 400		
TOTAL	2 400		
TOTAL GENERAL	12 295		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 817	
TOTAL			2 817	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 078	
TOTAL			7 078	
Prêts, autres immobilisations financières			2 400	
TOTAL			2 400	
TOTAL GENERAL			12 295	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 329	169		2 498
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 141	1 572		3 712
TOTAL	2 141	1 572		3 712
TOTAL GENERAL	4 469	1 741		6 210

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	169				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 572				
TOTAL	1 572				
TOTAL GENERAL	1 741				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 400	2 400	
Autres créances clients	108 809	108 809	
Impôts sur les bénéfices	4 958	4 958	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 525	6 525	
Groupe et associés	25 691	25 691	
Débiteurs divers	1 948	1 948	
Charges constatées d'avance	4 606	4 606	
TOTAL	154 937	154 937	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	77	77		
Fournisseurs et comptes rattachés	38 852	38 852		
Personnel et comptes rattachés	21 428	21 428		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 964	19 964		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 586	20 586		
Autres impôts taxes et assimilés	646	646		
Groupe et associés	33	33		
Autres dettes	1 278	1 278		
Produits constatés d'avance	16 185	16 185		
TOTAL	119 049	119 049		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	449			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	33			

Dont créances concernant les entreprises liées :

* Groupe et Associés: SARL 2MH = 25 691,22 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 310	100.00
LOGICIELS	507	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 948
Total	1 948

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 558
Dettes fiscales et sociales	20 544
Autres dettes	1 278
Total	24 456

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 606
Total	4 606
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	16 185
Total	16 185

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS SERVICES	442 112
Total	442 112

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	35 617	12 042
Résultat comptable (hors participation)	23 575	12 042

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Japard', is written over the 'COPIE CERTIFIÉE CONFORME' text.

2 M
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : Immeuble "New Orléans, 30, Avenue Général Leclerc,
Espace Saint Germain, 38200 VIENNE
799 357 199 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 AOUT 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 s'élevant à 23 575,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	23 575,23 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves"	2 124,77 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	25 700,00 euros
A titre de dividendes Soit 51,40 euros par action	25 700,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51,40 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25.648,60 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.



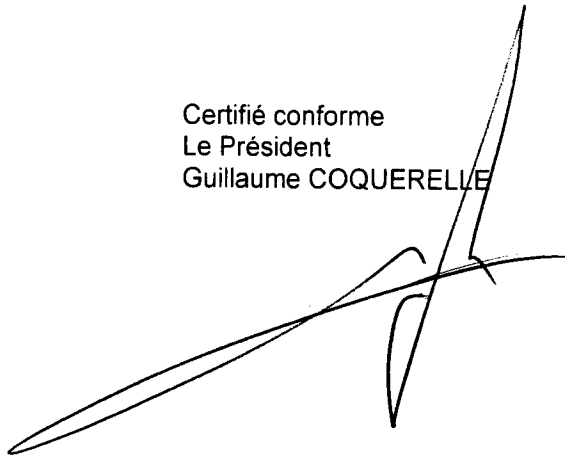
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 Décembre 2018 : 23.000 euros, soit 46 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour 46 euros et non éligibles à l'abattement de 40 % pour 22.954 euros
- Exercice clos le 31 Décembre 2017 : Assemblée Générale Ordinaire du 3 Décembre 2018 : 30.000 euros, soit 60 euros par titre, dividendes prélevés sur les réserves, éligibles à l'abattement de 40 % pour 60 euros et non éligibles à l'abattement de 40 % pour 29.940 euros.
- Exercice clos le 31 Décembre 2016 : Néant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 Aout 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Guillaume COQUERELLE

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name of the president.

raboisson



CONSEILS AUX ENTREPRISES & ASSOCIATIONS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

Immeuble Eden Roc
6, Place Carnot
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 06 13 50 61 68
laurence.raboisson@raboisson.com

2 M

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €

Siège social : 30 AVENUE GENERAL LECLERC
IMMEUBLE NEW ORLEANS
38 200 VIENNE
R.C.S VIENNE 799 357 199

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019





Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société 2 M,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par Le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE » relatif à l'impact de l'épidémie de Coronavirus sur l'activité de la société, et le traitement comptable induit.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

h



V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société 2 M à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 31 juillet 2020

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI



LAURENCE RABOISSON/CROPPI

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 817	2 498	319	488	169	34.60
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	7 078	3 712	3 365	4 937	1 572	31.83
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 400		2 400	2 400			
Total II	12 295	6 210	6 085	7 826	1 741	22.24	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	108 809		108 809	87 483	21 326	24.38
	Autres créances	39 123		39 123	15 624	23 498	150.40
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	65 455		65 455	72 582	7 128	9.82	
Charges constatées d'avance (3)	4 606		4 606	1 757	2 849	162.13	
Total III	217 992		217 992	177 447	40 545	22.85	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	230 286	6 210	224 076	185 272	38 804	20.94	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 400

6

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000			
	Réserves						
	Réserve légale	500		500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	75 952		75 631		322	0.43
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	23 575		23 322		253	1.09
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	105 028		104 452		575	0.55
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			450		450	100.00
	Concours bancaires courants	77		55		22	39.84
	Emprunts et dettes financières diverses	33				33	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 852		19 587		19 265	98.35
	Dettes fiscales et sociales	62 624		60 727		1 897	3.12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 278				1 278		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	16 185				16 185	
	Total IV	119 049		80 820		38 229	47.30
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		224 076		185 272		38 804	20.94

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

119 049

82 635

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	442 112		442 112	350 846	91 266	26.01
Chiffre d'affaires NET	442 112		442 112	350 846	91 266	26.01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 394	6 906	488	7.07
Autres produits			3	2	1	46.93
Total des Produits d'exploitation (I)			449 509	357 754	91 755	25.65
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20		20	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			191 727	157 485	34 243	21.74
Impôts, taxes et versements assimilés			4 090	2 762	1 328	48.10
Salaires et traitements			154 899	119 510	35 389	29.61
Charges sociales			61 408	43 977	17 430	39.63
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 741	638	1 102	172.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			15	5	10	183.49
Total des Charges d'exploitation (II)			413 899	324 377	89 522	27.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			35 610	33 377	2 233	6.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	7	11	3	30.78
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7	11	3	30.78
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	0	92	92	99.99
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	0	92	92	99.99
2. Résultat financier (V-VI)	7	81	88	109.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	35 617	33 296	2 321	6.97
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25	25	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		129	129	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		154	154	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		154	154	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 042	9 820	2 222	22.63
Total des produits (I+III+V+VII)	449 516	357 764	91 752	25.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	425 941	334 443	91 499	27.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	23 575	23 322	253	1.09

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

h

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 224 076.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 442 112.13 Euros et dégagant un bénéfice de 23 575.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Suite au confinement général décidé par le gouvernement pour faire face à l'épidémie du COVID-19, les effets sur l'activité de notre entreprise sont les suivants :

- Notre site a été momentanément fermé. Une réouverture progressive est en cours ;
- Nous n'avons pas eu d'impact à ce jour sur l'encaissement de nos créances.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 817		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
TOTAL	7 078		
Prêts, autres immobilisations financières			
TOTAL	2 400		
TOTAL GENERAL	12 295		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL			2 817	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
TOTAL			7 078	
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL			2 400	
TOTAL GENERAL			12 295	

h

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 329	169		2 498
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 141	1 572		3 712
TOTAL	2 141	1 572		3 712
TOTAL GENERAL	4 469	1 741		6 210

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	169				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 572				
TOTAL	1 572				
TOTAL GENERAL	1 741				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 400	2 400	
Autres créances clients	108 809	108 809	
Impôts sur les bénéfices	4 958	4 958	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 525	6 525	
Groupe et associés	25 691	25 691	
Débiteurs divers	1 948	1 948	
Charges constatées d'avance	4 606	4 606	
TOTAL	154 937	154 937	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	77	77		
Fournisseurs et comptes rattachés	38 852	38 852		
Personnel et comptes rattachés	21 428	21 428		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 964	19 964		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 586	20 586		
Autres impôts taxes et assimilés	646	646		
Groupe et associés	33	33		
Autres dettes	1 278	1 278		
Produits constatés d'avance	16 185	16 185		
TOTAL	119 049	119 049		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	449			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	33			

Dont créances concernant les entreprises liées :

* Groupe et Associés: SARL 2MH = 25 691,22 €

6

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R. 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 310	100.00
LOGICIELS	507	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 948
Total	1 948

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 558
Dettes fiscales et sociales	20 544
Autres dettes	1 278
Total	24 456

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 606
Total	4 606
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	16 185
Total	16 185

6

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS SERVICES	442 112
Total	442 112

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	35 617	12 042
Résultat comptable (hors participation)	23 575	12 042